

Femmes & Transport

Résultats de l'atelier

(Oct.26-Oct.27/06)

- L'atelier Femmes & Transport a pris place les 26 et 27 octobre au Sun Hôtel à Maseru. Les sujets clés présentés à l'atelier étaient :
- Revue du plan de travail.
- Evaluation des études de cas de trois pays au sujet de l'inclusion des femmes dans les projets de transport.
- Inventaire de l'expérience sud africaine des femmes et du transport, incluant la conférence sur les femmes et le transport, organisée par l'Afrique du Sud en août 2006.
- Préparation des contributions des groupes thématiques du SSATP.

Les études de cas : la Guinée, le Malawi et l'Ouganda

- Les résultats principaux des études de cas indiquent que :
la question des femmes dans les projets de transport
n'étaient pris en compte que dans les projets où l'incorporation
des problèmes était **obligatoire** (e.g. dans les TDR et
dans les documents de mise en œuvre du projet).

Recommandations

1. Le nom du groupe est « **Femmes & transport** »

2. La prise en compte des questions de parité des sexes dans les projets de transport devrait être obligatoire dans la préparation et la mise en œuvre du projet :
 - a) dans les Termes de référence
 - b) dans les évaluations environnementales
 - c) dans les évaluations sociales
 - d) dans les plans environnementaux et sociaux
 - e) dans le suivi et l'évaluation

Opportunités

3. Une chance devrait être donnée au réseau Femmes & Transport du SSATP et des CER par des arbitres scientifiques des bailleurs de fonds de la préparation du projet et de la mise en œuvre du document du SSATP, pour assurer les questions de l'inclusion des femmes. Les documents du projet qui doivent être revus sont :
 - Les TdR
 - Les évaluations environnementales et sociales et les rapports d'évaluation
 - Les plans d'évaluation environnementale et sociale, budget compris
 - Le rapport de suivi et d'évaluation

Participation et Formation

6. Inviter les membres du groupe femmes et transport dans les réunions de groupe thématique récurrentes.
7. Former des coordinateurs SSATP sur les questions ayant un rapport avec les femmes.

Les accords

4. Les accords de la réunion annuelle de Bamako sur le transport et les femmes devraient être mis en œuvre au sein du SSATP. Ces derniers sont :
 - Création d'un groupe thématique de femmes au sein du SSATP
 - Etablissement et inauguration d'un réseau femmes & transport
 - Intégration des données liées à l'égalité hommes/femmes dans collecte des indicateurs spécifiques et des données sur la gestion du transport
 - Renforcement des capacités des parties prenantes féminines dans le secteur du transport
 - Représentation des femmes au conseil d'administration du SSATP, dans les comités de pilotage et les réunions des groupes des parties prenantes du PRTSR

5. La déclaration ministérielle de Bamako en rapport avec les femmes et le transport devrait être mise en œuvre.